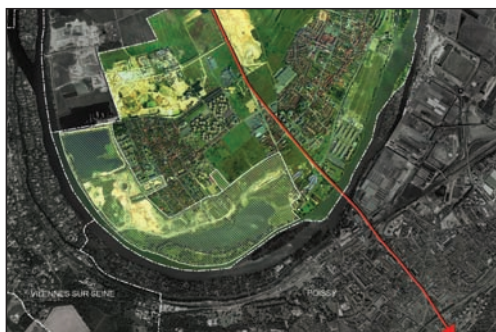
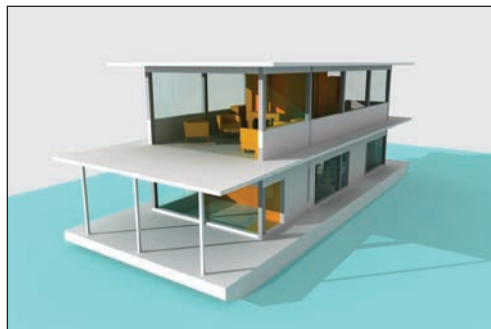


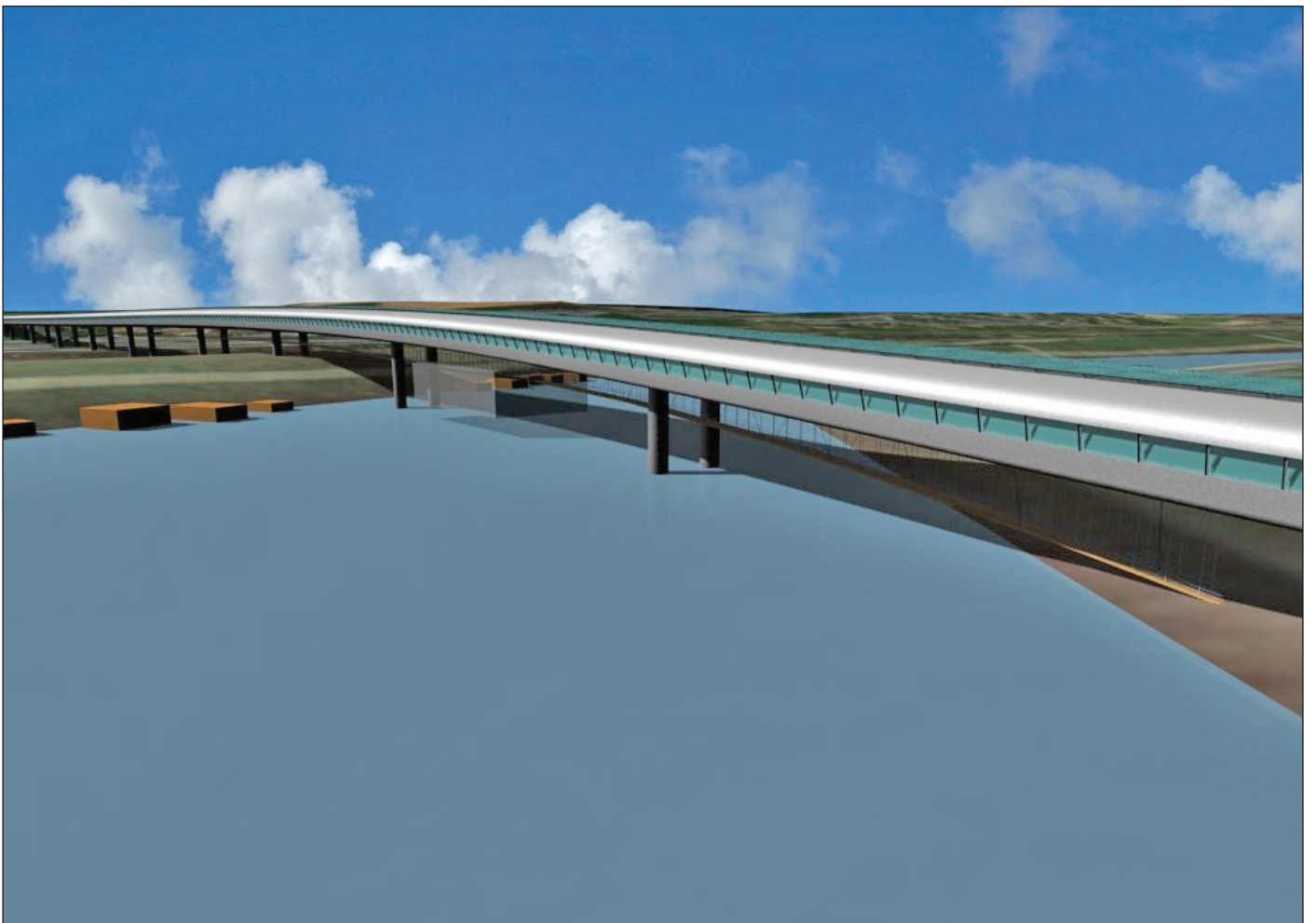
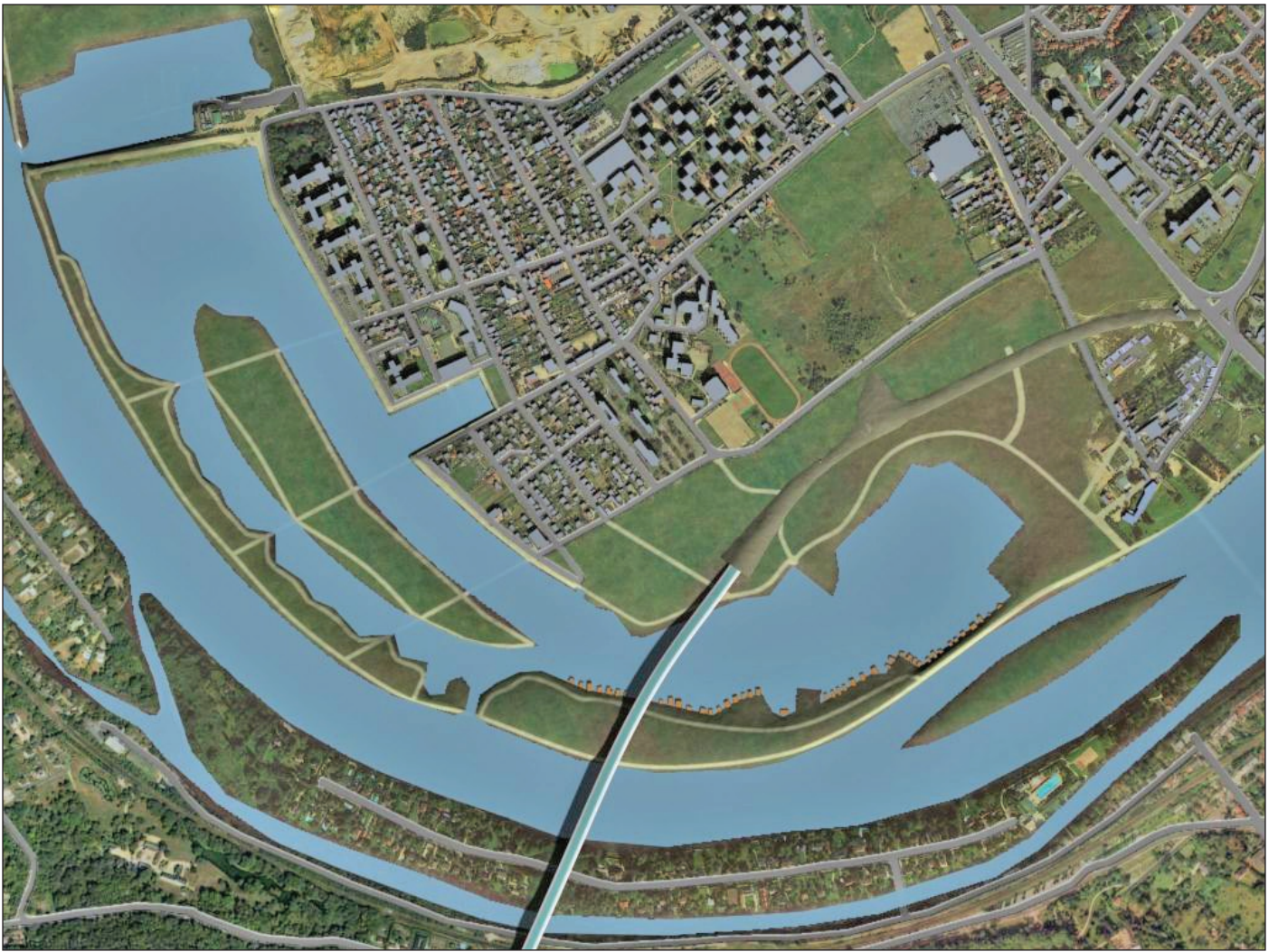
PLAQUETTE DE PRESENTATION DE LA SOUTENANCE DE T.P.F.E

AMENAGEMENT DU PARC DE L'ETANG DE LA GALIOTTE ET  
SES EQUIPEMENTS A CARRIERES-SOUS-POISSY



Directeur du diplôme : M. Lorenzo Piqueras  
Deuxième enseignant : M. Alain Dervieux  
Enseignant de l'école : M. Philippe Villien  
Enseignant extérieur : M. Gérard Chenus  
Personnalité extérieure : M. François Maufra





Dans le cadre de notre Travail Personnel de Fin d'Études, nous proposons l'aménagement du futur parc de la ville de Carrières-sous-Poissy, un projet d'urbanisme, de paysagisme et d'architecture participant au développement et au dynamisme du site et de la commune.

*Thèmes principaux :*

**Pour le parc et le site en général :**

- °Réaménagement paysager et urbain d'un ancien site de Carrières en parc.
- °L'eau comme vecteur d'unité du projet et de rapprochement entre les zones d'habitations et la Seine.
- °Dynamiser le quartier par des équipements adaptés aux besoins et à la nature des populations.
- °Créer un lien fort entre le quartier Saint-Louis/ Les Grésillons, le parc et La Seine.
- °Pont autoroutier de l'A104.

**Pour les projets personnels :**

- °Créer au niveau du quai des logements flottants mobiles, à deux niveaux, destinés principalement aux habitants du quartier Saint-Louis.
- °Créer sous le pont un « Espace d'Échange Culturel » (l'EEC), lieu pédagogique d'échanges, de rencontres et de culture destiné aux différentes populations proches, notamment scolaires mais aussi, à une échelle plus large, à tous les visiteurs du parc.
- °Opposition de style et de masse : Infrastructures lourdes et imposantes (quai et pont) et projets « léger » ou flottants de tailles réduites. Nos projets viennent s'associer à ces infrastructures : le pont pour l'EEC (Espace d'Échange Culturel) et le quai pour les logements flottants.
  - « L'espace culturel d'échange » vient « parasiter » le pont en venant s'accrocher dessous, un peu à l'image des cabanes de pêcheurs qui viennent « parasiter » les berges. Les logements flottants viennent s'amarrer au quai à l'image de l'activité industrielle de la Seine.

**L'Eau et le projet :**

La présence des deux étangs artificiels (Celui de la Vieille Ferme et celui de la Galiotte) à l'intérieur de notre site d'intervention témoigne du passé industriel de carrière du site et de l'usage qui en était fait.

Les jeux de relief des carrières ont laissé place aux deux extrémités du site de travail, à deux plans d'eau :

- L'étang de la Galiotte d'une part, avec un dessin de berges assez « naturel » qui semble ne pas avoir été dessiné ...(il date d'une quarantaine d'années).
- L'étang de la Vieille Ferme (plus récent) dont le dessin des berges est plus rectiligne par endroits, plus volontaire (moins naturel, plus artificiel).

Cette dualité de formes et ces contrastes ont été des éléments que nous avons voulu conserver dans notre projet mais aussi renforcer afin de permettre une succession d'ambiances et de paysages différents dans le parcours du visiteur.

Le projet du parc se divise volontairement en deux zones distinctes « séparées », mais en même temps articulées par le pont (en plan-masse le pont trace une droite qui partage le site d'intervention) formant l'ensemble du parc.





-  VÉGÉTATION  
DES BORDS DE  
SEINE
-  CHAMPS ET  
FRICHES
-  CARRIÈRES EN  
ACTIVITÉ ET  
DÉSAFECTÉES
-  ZONES  
URBANISÉES
-  ARBRES
-  LIGNES DE  
NIVEAUX

Le paysage

Mais l'eau, élément omniprésent et vecteur du projet, est le facteur qui vient relier les deux secteurs entre eux mais aussi relier le projet à son site plus vaste et donc prendre sa place dans le paysage de bord de Seine. Comme si les plans d'eau du projet et « l'île » appartenaient au dessin naturel du cours de la Seine.

## **Le projet global, pourquoi un parc ?**

C'est un projet qui a été prévu dans le PLU de Carrières-sous-Poissy pour le secteur des anciennes carrières autour de l'étang de la Galiotte et de l'étang de la Vieille Ferme, le périmètre n'est pas exactement le même que celui que nous avons choisi mais l'idée du parc était bien présente. Il sera un élément déterminant pour le dynamisme du quartier composé à majorité d'habitations (HLM et pavillonnaire) où il y a relativement peu d'activité et de commerces.

Mais dans le cadre de notre projet TPE et de la dynamisation du quartier, l'aménagement du parc se devait d'être accompagné d'un ensemble d'équipements plus larges et de projets individuels en relation directe avec les populations du quartier Saint-Louis et de Carrières-sous-Poissy et à tous les visiteurs qui voudraient profiter du parc et des infrastructures. En améliorant leur cadre de vie par l'intermédiaire du traitement du paysage, des équipements et de la gestion des circulations afin de faciliter les déplacements.

## **Présentation du site :**

Le quartier comprend : (voir les tableaux ci-dessous).

-De nombreux groupes scolaires primaires et maternels.

-Une population assez jeune.

-Un nombre élevé d'habitants par foyer.

-Une surface par habitation relativement faible

-Un relatif « isolement géographique » du quartier : Entouré en majorité de carrières en activités ou désaffectées (sud et nord-ouest) et séparé du reste de la ville et notamment du centre-ville par la D190 (axe nord/sud).

## **Tableau de données et statistiques**

Établissements scolaires à Carrières-Sous-Poissy

Ecoles primaires et maternelles 10

Collèges 3

Lycées 1

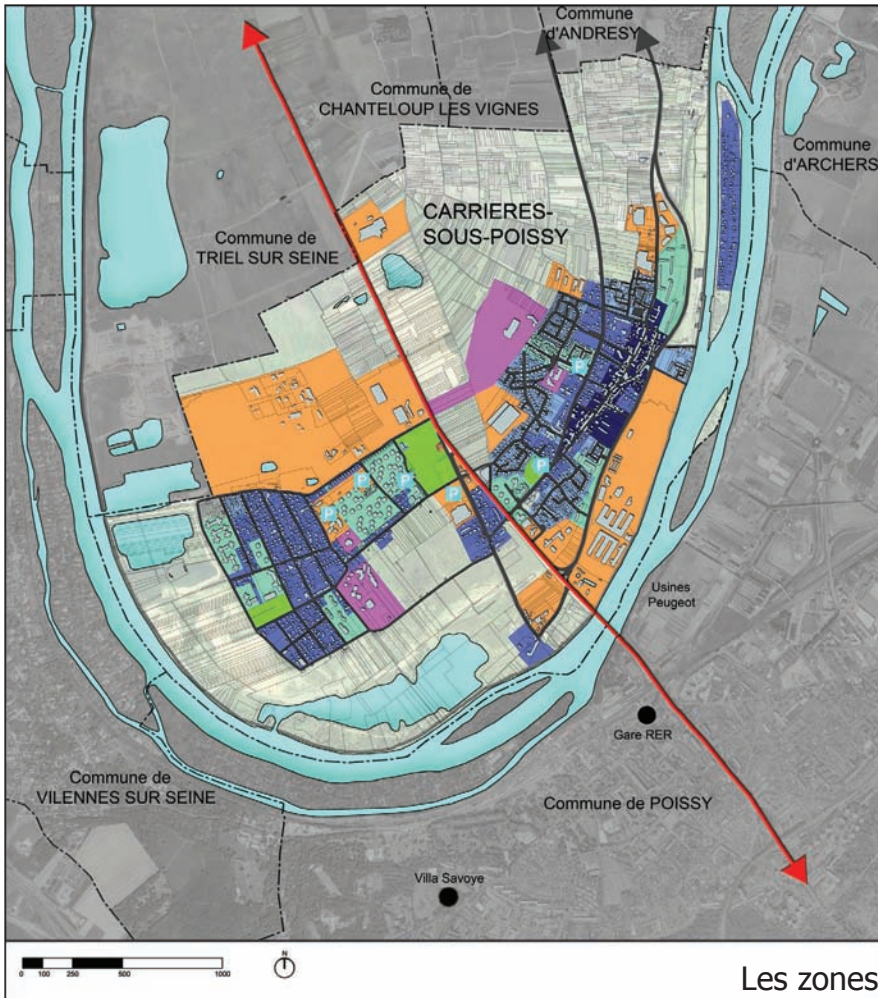
Lycées Professionnels 1

Source : site internet <http://www.linternaute.com/ville>

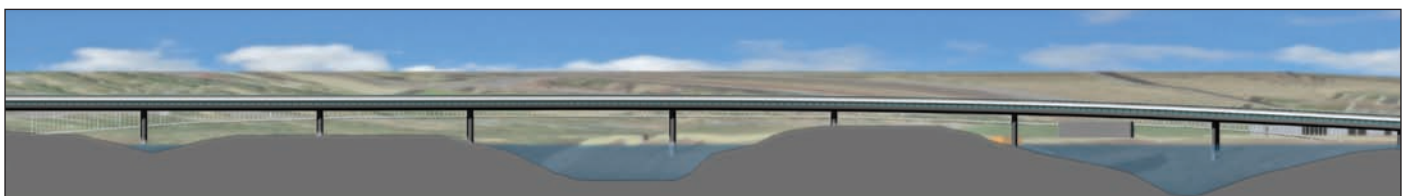
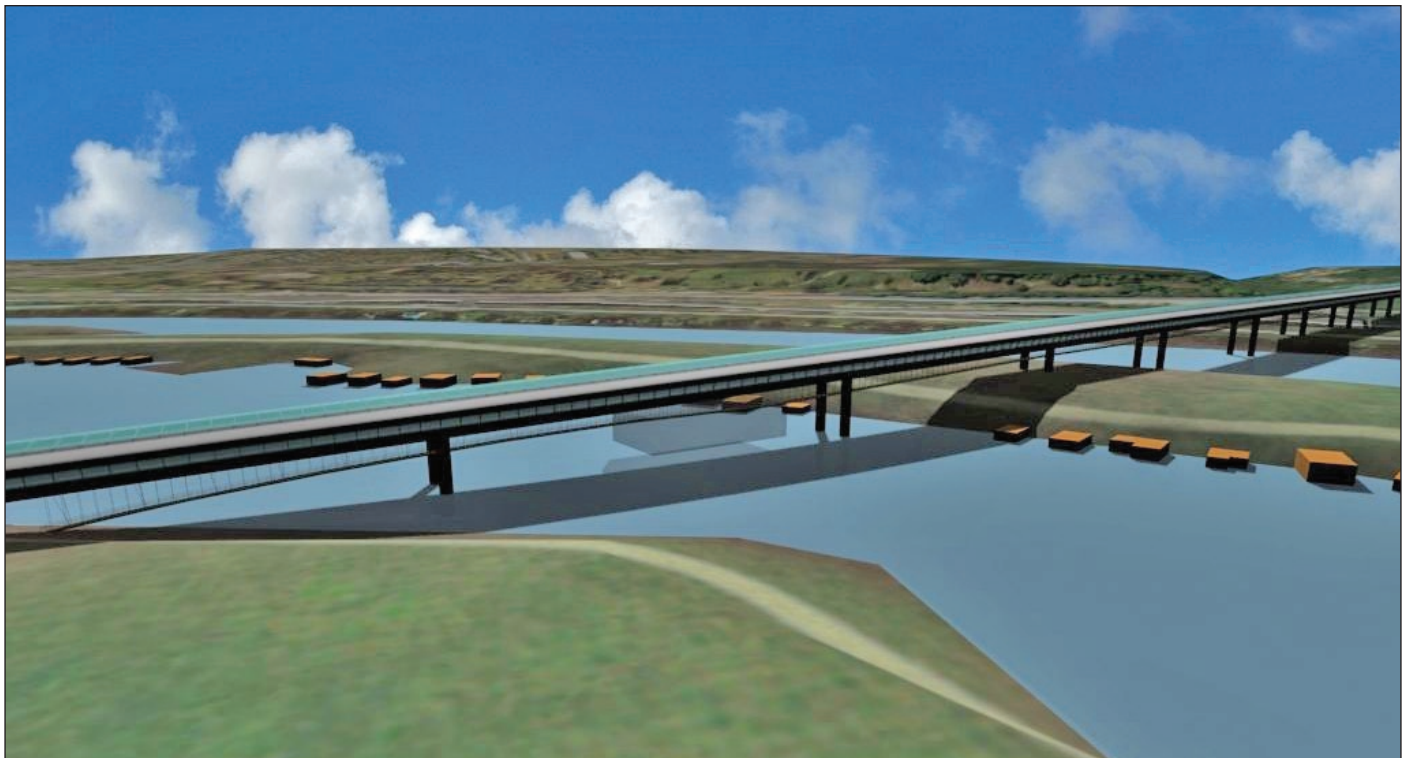
<b>Pyramide des âges</b>	<b>Carrières-Sous-Poissy</b>	<b>Moyenne Nationale</b>
Plus de 75 ans	3%	7,7%
60 - 74 ans	6,7%	13,6%
40 - 59 ans	26,2%	26%
20 - 39 ans	33,4%	28,1%
0 - 19 ans	30,8%	24,6%

Source : site internet <http://www.linternaute.com/ville>





-  ZONES PAVILLONNAIRES
-  ZONES DE LOTISSEMENTS
-  ZONES D'ABITAT COLLECTIF
-  ZONES D'ÉQUIPEMENTS
-  ZONES D'ACTIVITÉS
-  CENTRE VILLE
-  PARC ET JARDINS
-  LIGNES DE NIVEAUX



## Ménages

## Carrieres-Sous-Poissy Moyenne Nationale

Nombre total de ménages	4 417	23 810 161
Ménages de 1 personne	22,2%	31%
Ménages de 2 personnes	24,8%	31,1%
Ménages de 3 personnes	19,1%	16,2%
Ménages de 4 personnes	18,4%	13,8%
Ménages de 5 personnes	9%	5,5%
Ménages de 6 personnes ou plus	6,6%	2,4%

Source : site internet <http://www.linternaute.com/ville>

La situation géographique particulière entraîne des problèmes de déploiement des moyens de transports collectifs et de connexions entre eux. Voir, par exemple, la distance entre la gare RER de Poissy et le quartier Saint-Louis. Le franchissement de la Seine pose problème et oblige à passer par un axe surchargé (le pont de la D190) ce qui augmente et complique les circulation tant motorisée que cycliste ou piétonne.

C'est pourquoi, tenant compte de toutes ces données, le programme général du parc ainsi que nos projets personnels se sont naturellement tournés vers les populations locales et environnantes et leurs besoins.

### **Le programme général du parc comprend :**

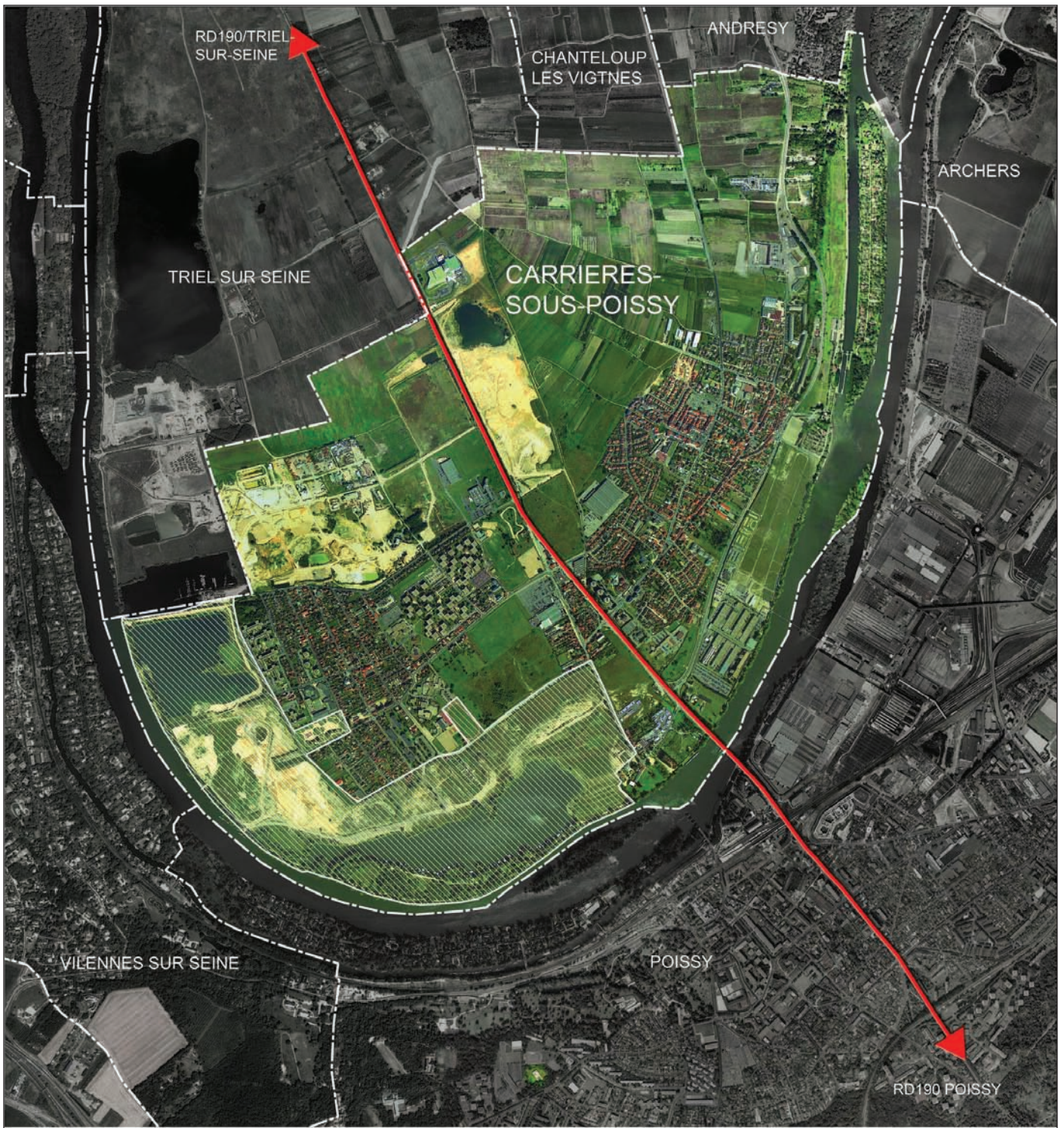
-Le pont autoroutier de l'extension de l'A104 qui relie Orgeval et Méry-sur-Oise et qui n'est, pour l'instant, qu'en projet. Mais étant donné que le tracé nécessitant le passage en aérien au-dessus de la Seine au niveau de l'étang de la Galiotte a été choisi fin 2007 par le ministre des transports, nous voulions en tenir compte et l'intégrer au projet pour proposer une solution architecturale et paysagère qui conviendrait au mieux au site. Le pont est accompagné de la création d'une passerelle cycliste et piétonne sous le pont autoroutier qui relie la rive gauche de la Seine, (au niveau d'une zone de parking de l'autre côté de la voie ferrée), au centre du parc et au quartier proche Saint-Louis. De plus, la création d'une passerelle cycliste et piétonne sur les bases de l'ancien pont de Poissy connectera directement la gare RER de Poissy au parc ainsi qu'aux quartiers d'habitations afin de faciliter et raccourcir la distance de ce parcours très emprunté.

-La création du quai le long du chemin Beauregard qui borde le nord du site et qui sépare les zones d'habitations et le parc. Il est composé, en partie basse, d'une promenade ainsi que de petits commerces de proximité (manquants dans le quartier). Le quai est aussi le lieu d'accueil du projet personnel de logements flottants.

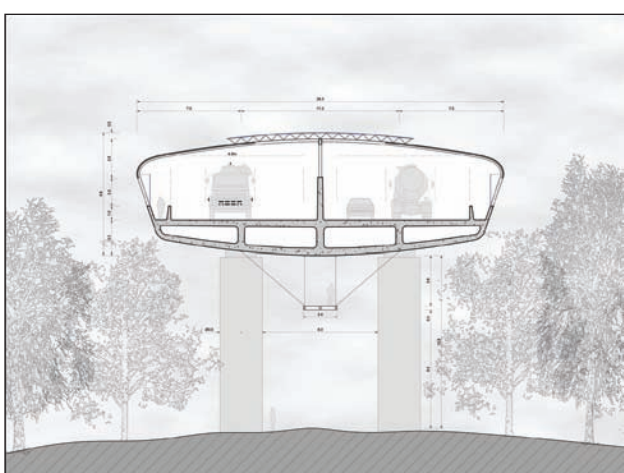
-Le quai comprend un espace entouré d'eau basé sur l'actuel square de loisir Bretagne qui intègre un ensemble de jardins familiaux destiné aux populations du quartier notamment pour les groupes scolaires dans le cadre de jardins pédagogiques ainsi qu'un marché couvert (qui manquait dans cette partie de la ville).

-En face du quartier Saint-Louis, sur le plan d'eau reliant les deux étangs, prend place un vaste espace de loisirs nautiques (plages à baignade autorisée) et de sport, appelé « l'île ». « L'île » est reliée au quai par des passerelles sur pilotis et permet de rejoindre directement les bords de Seine et le chemin de halage. De cette façon, le plan d'eau n'agit pas comme une barrière entre les zones d'habitations et les berges de la Seine comme le fait actuellement le vaste terrain à l'abandon. À l'inverse, l'eau « rapproche » la Seine des habitations,





Carrières sous poissy et zone d'intervention





ce que nous voulions dès le début du projet pour faire profiter les habitants de la présence de l'eau et des qualités mal connues du site et ainsi leurs faire découvrir ou redécouvrir un autre aspect de leur ville.

-Dans la partie nord du secteur de l'étang de la Galiotte, actuellement vide, nous proposons un petit espace de camping dans la zone boisée. Les visiteurs pourront profiter du parc, des espaces de loisir et de sport, du tourisme et des différents équipements (marché, Espace culturel, Villa Savoye...). Mais aussi la possibilité louer une habitation flottante amarrée au

## **Explicitation du programme**

### **Travail en commun :**

Créer un espace architectural, urbain et paysager pour répondre aux problématiques posées, proposer des équipements et des infrastructures pour le site et les différentes populations qu'il soit question des riverains ou des promeneurs.

### **Urbanisme :**

-En prolongeant le maillage urbain orthogonal du quartier Saint-Louis dans le parc, par les passerelles qui rejoignent « l'île » puis les bords de Seine, afin de lier ce quartier à notre site. Dans le sens inverse, le plan d'eau vient s'introduire dans le quartier autour du marché et des jardins familiaux.

### **Des infrastructures lourdes :**

-Conception du pont autoroutier et son tracé en partie aérienne, composé de 4 voies, d'une hauteur d'environ 20m, et d'une largeur de 16m afin de limiter l'impact sur le site. A l'extérieur, le pont sera de section ovoïde, la chaussée sera dotée d'une couverture en partie transparente. Le dessous de l'autoroute pourra supporter une passerelle suspendue accrochée au tablier permettant la traversée piétonne et cycliste de la Seine et une vue sur l'étang de la Galiotte et tout le site. L'autoroute pénétrera dans la terre, soulevant le sol, et formera une butte qui masquera l'entrée vue des HLM.

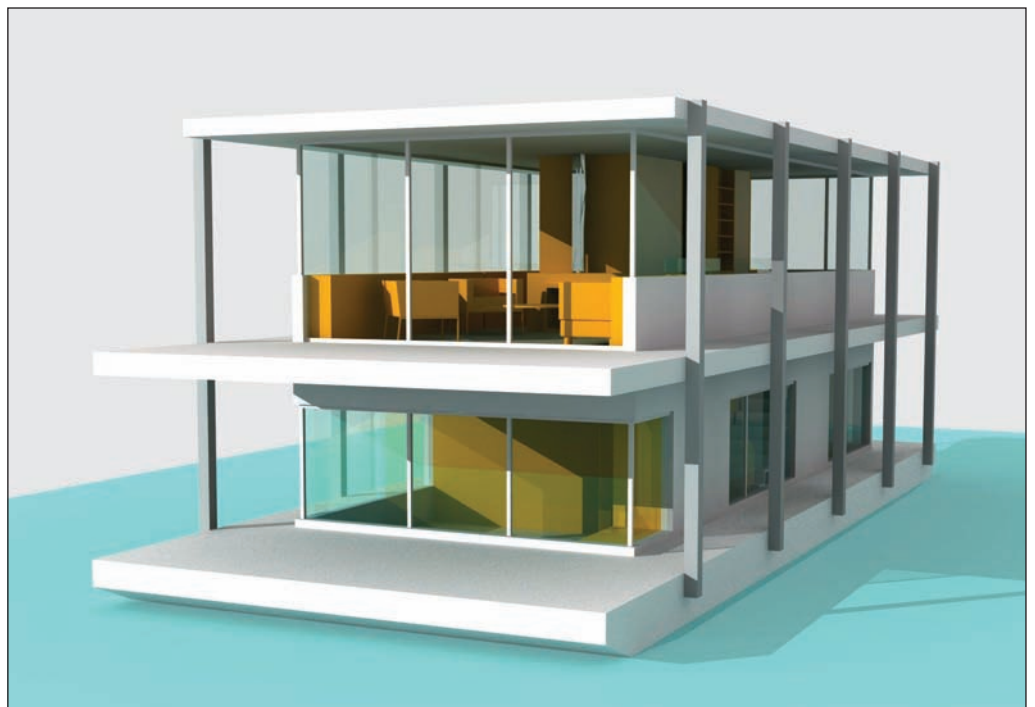
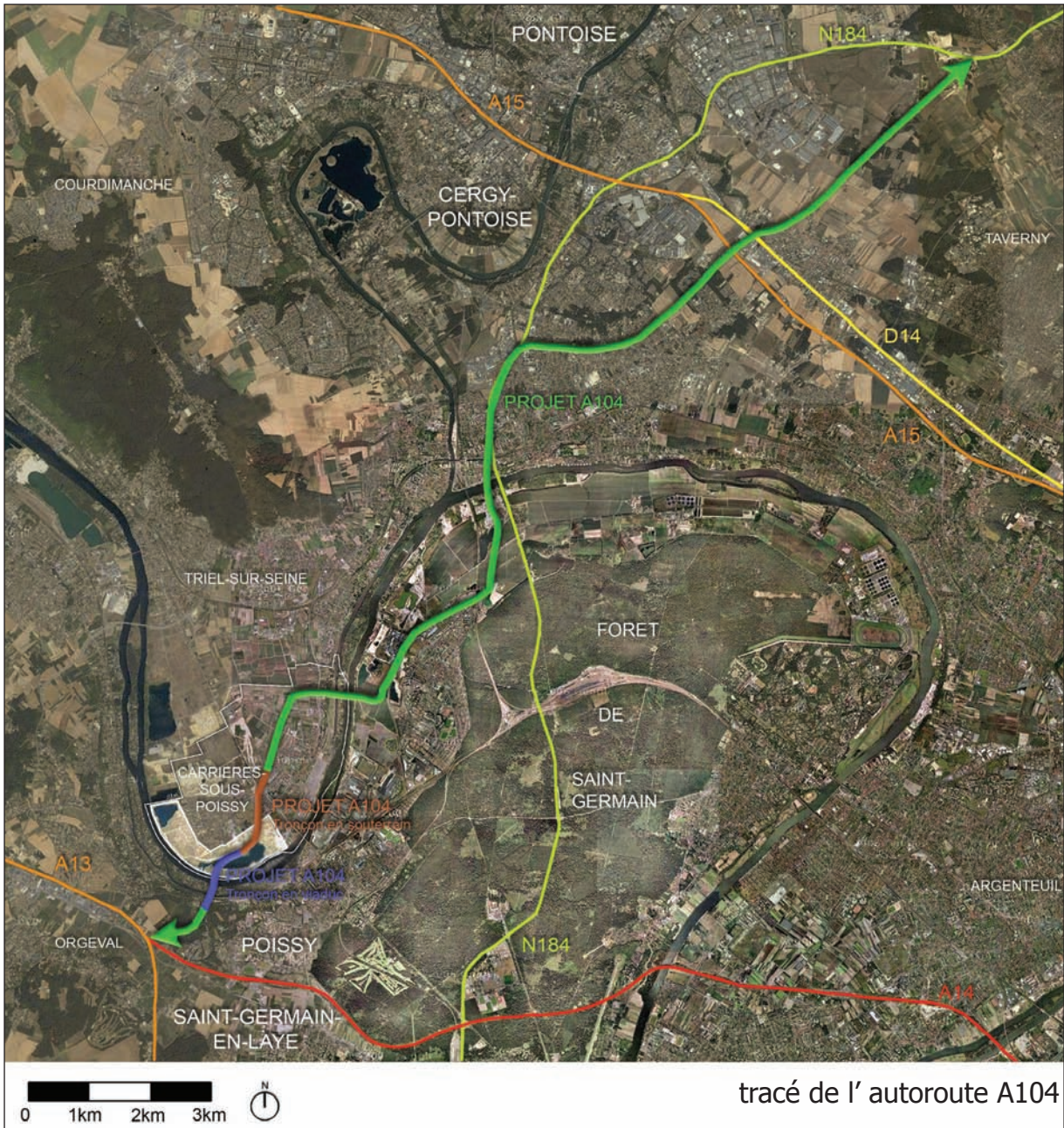
-Création d'un quai au niveau du chemin Beauregard donnant sur le plan d'eau.

Création de parcours et d'équipement de service :

-Relier le site à la gare de Poissy par l'intermédiaire d'une passerelle légère et discrète en bois et métal (piétonne et cycliste) prolongeant les ruines de l'ancien pont pour éviter l'axe surchargé au-dessus de la Seine (D190).

-Créer des circulations douces, piétonnes et cyclistes autour de l'étang, en bord de la Seine et dans le parc (une seule piste cyclable sur la D190). Proposer des chemins plus rapides et agréables aux piétons allant de la gare de Poissy (passerelle) aux quartiers nord-est de Carrières.

-Créer des parkings intégrés au site le long du quai pour les logements flottants et les immeubles, au niveau du marché et au niveau de l'extrémité sud du quai, destinés aux visiteurs du parc et à l'espace culturel.





## **Paysage :**

-Proposer et conforter des parcours de promenade (contemplatives et récréatives) et des parcours de liaison (Gare de Poissy et quartier Saint Louis).

-Intégration paysagère de l'autoroute, en aérien au-dessus de la Seine et de l'étang et prolongation en souterrain au niveau de notre site, limiter le bruit et la pollution générée par les automobiles, qui nuiraient aux riverains et promeneurs. Volonté de végétaliser les piliers du pont pour l'intégrer au parc.

-Limiter le passage par le sud au niveau des chalets flottants de l'étang de la Galiotte en proposant d'autres cheminements et en attirant le plus possible le visiteur vers le nord (parkings, jardins, habitations et services au nord...).

-Apporter de l'agrément dans la découverte du site et dans l'usage des installations à travers un large éventail de possibilités : promenades, vues, jeu avec le relief, végétation, plage, terrains de jeux, grands espaces d'herbe permettant les jeux de ballons, espace de détente, kiosques à musique, jardins d'enfants, cinéma en plein air...

## **Travail individuel :**

Les deux projets sont en relation avec l'eau et produisent deux types d'ouvrages très différents dans la forme et le programme, explorant deux possibilités dans l'approche entre l'architecture et l'eau tout en permettant un rapport visuel et physique (parcours) entre les deux. Sylvain travaille sur l'eau avec les contraintes qui y sont liées (flottaison, navigabilité...) alors que Lucas travaille au-dessus de l'eau pour explorer un autre aspect dans la relation avec l'eau.

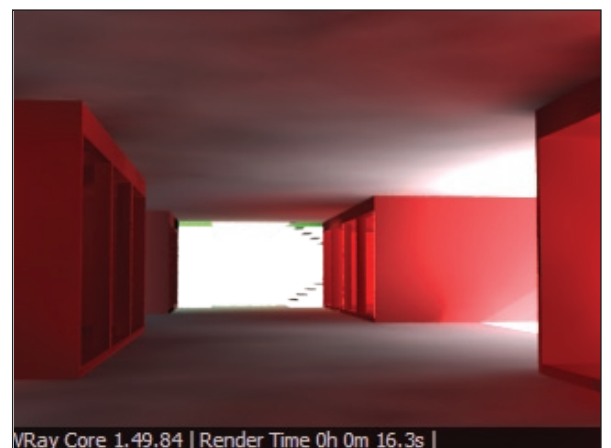
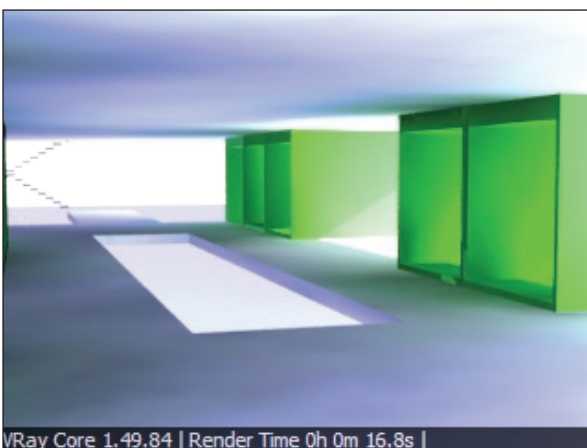
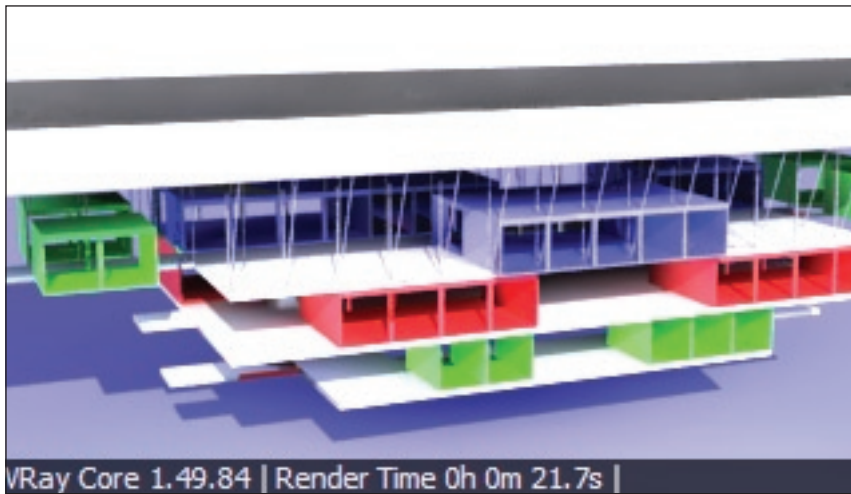
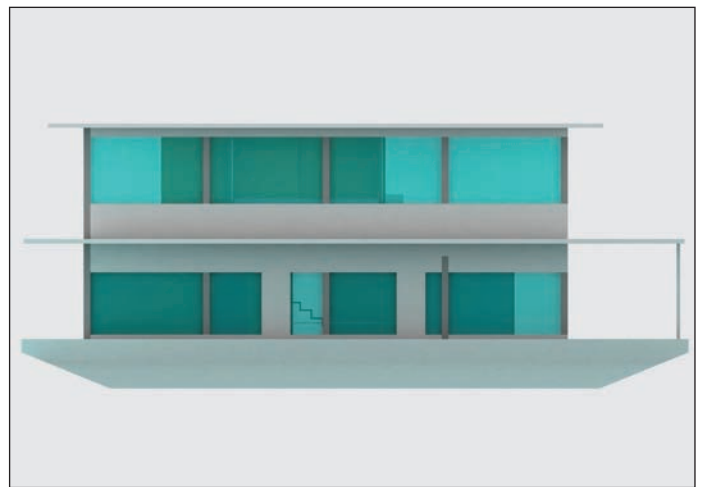
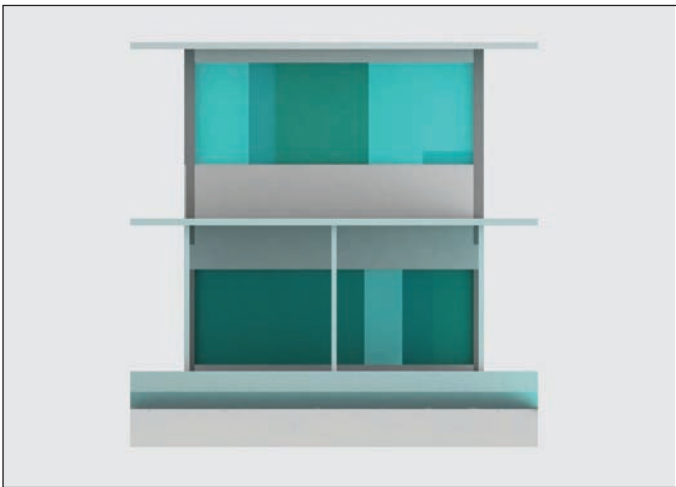
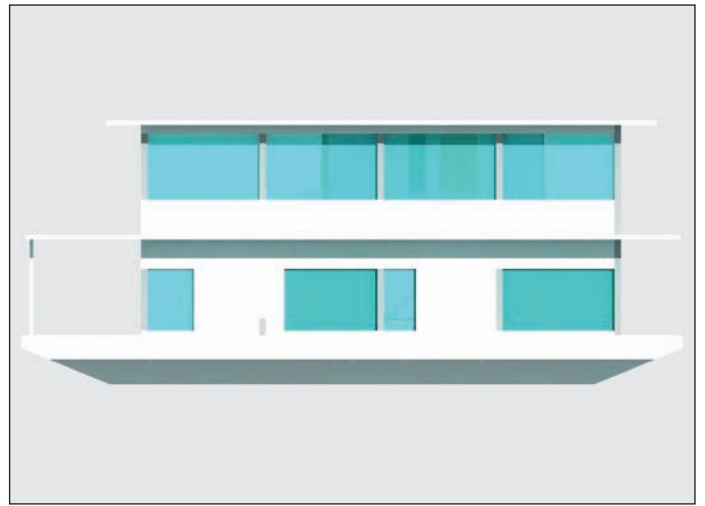
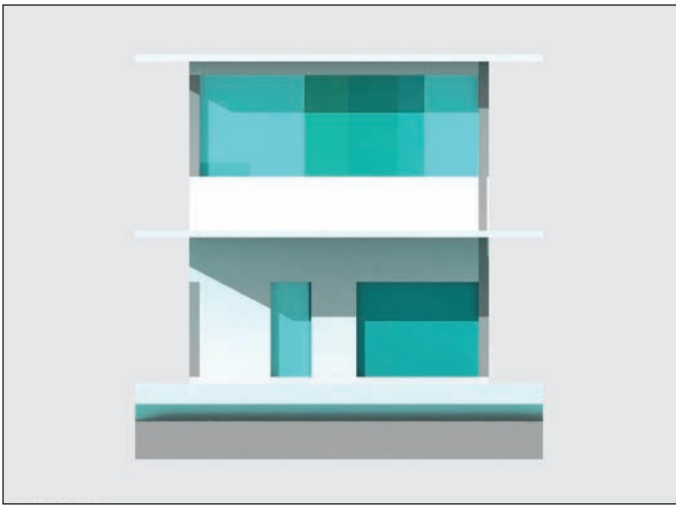
## **Sylvain Gondor :**

### **Les habitations flottantes.**

Le projet est consacré à des logements flottants sur le plan d'eau en face du quartier Saint-Louis afin de permettre une décohabitation dans un parc de logement où le nombre d'habitants par foyer est important (notamment supérieur à la moyenne nationale). Sans certaines contraintes habituelles que nécessitent une construction sur sol. Et certaines familles nombreuses pourraient profiter de plus de place ou permettre à certains membres de la famille d'avoir leur propre habitation, mais aussi proposer une autre façon d'habiter, en relation avec l'eau et dans une architecture originale.

Les cours d'architecture navale de 5<sup>ème</sup> années m'ont conduit à créer des logements flottants destinés aux habitants du quartier Saint-Louis et à ceux autour du site dans le but de permettre une certaine décohabitation des familles trop nombreuses pour les appartements qu'elles occupent. Et aussi de « prolonger » le quartier Saint-Louis vers la Seine à travers les grands terrains vague actuel transformés en plan d'eau et améliorer ainsi leur cadre de vie. Dans notre volonté de renforcer et de faire réellement sentir la présence de la Seine, nous avons largement augmenté la place de l'eau dans la partie nord-ouest/ouest du site en partant de l'étang de la Vieille Ferme pour rejoindre l'étang de la Galiotte tout en conservant une large bande de terre formant une « île ». Cette grande étendue d'eau est le lieu de la création d'un quai où viennent s'amarrer les habitations flottantes.

La relation entre les habitations flottantes et le quai est une approche intéressante entre un élément fixe et massif et un élément mobile et léger, différent, mais paradoxalement proche





dans le rapport entre le centre culturel et le pont. Ici, l'idée d'intégration se différencie de l'idée de « parasitage » (le pont).

Des logements à deux niveaux sur une barge avec l'accès par le niveau supérieur.

Le niveau haut accueille les pièces dites publiques ; salon, salle à manger et cuisine ainsi que des toilettes, et le niveau bas accueille les pièces plus privées comme les chambres, un bureau et un petit espace de lecture.

Cette conception de l'espace et son agencement diffèrent des habitations « classiques » où les pièces « publiques » sont généralement au rez-de-chaussée et les pièces privées à l'étage ». Cette organisation « inversée » est directement liée à l'élément sur lequel repose l'habitation : l'eau. L'arrivée par le haut est aussi plus simple à gérer à cause de la distance du quai et de la pente de la passerelle d'accès.

Les espaces de vie situés au niveau haut permettent d'arriver plus facilement dans l'habitation, des vues plus ouvertes, et des espaces plus lumineux adaptés aux besoins. Et le fait de descendre vers l'eau pour aller dans les parties privées renforce le caractère intime des espaces et fait appel à l'idée intéressante et particulière d'habiter sur l'eau. Le fait d'être presque au niveau de l'eau « comme posé sur l'eau » fait appel à l'imaginaire et à la contemplation (idéal pour dormir ou travailler).

**Lucas Touati :**

### **L'Espace d'Echange Culturel.**

Concevoir un espace suspendu, dans une relation différente avec l'eau, qui permet de profiter de la dimension verticale vers le bas plutôt que vers le haut (plus conventionnel) : plus on descend plus on se rapproche de l'eau.

Un service, pour la population locale et environnante, de rencontre, d'échange et d'activités culturelles et ludiques adapté aux différentes populations et âges « accroché » à une infrastructure de transport en aérien.

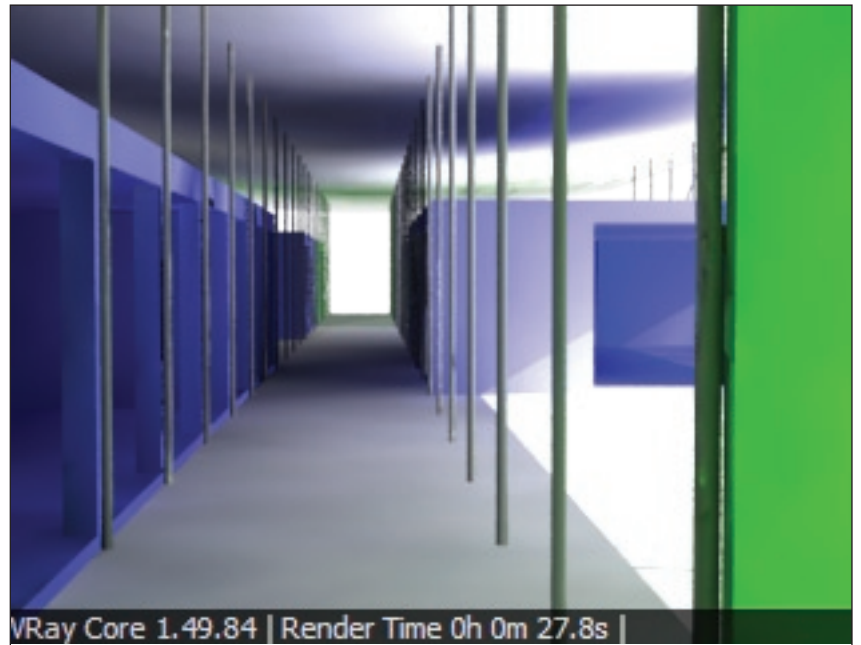
La justification de l'emplacement de l'espace culturel d'échange peut paraître étrange mais nous nous sommes rendus compte que cet endroit était en fait adapté à recevoir le projet : Nous n'avons pas pensé à suspendre le projet lors de la conception du pont, c'est plus tard, en réfléchissant à l'impact du pont autoroutier et aux contraintes qu'engendre une telle infrastructure, que nous est venue l'idée de suspendre le projet. Afin de transformer une contrainte en un support intéressant et original pour le projet situé en plus à un endroit adapté à la situation du parc.

Un peu à l'image des cabanes qui viennent « squatter » ou « parasiter » les berges de l'étang de la Galiotte, le projet vient se suspendre au pont comme une sorte de parasite sur son hôte. Le fait de ne pas avoir pensé le projet en même temps que le pont, renforce cette idée de « parasitage » par la différence d'architecture, de taille et de fonction.

L'idée de concevoir un EEC dans ce site est venue au fur et à mesure de notre travail pour le mémoire.

La situation géographique spécifique du parc au milieu de zones urbaines très variées, implique des populations d'âges, de revenus et de classes sociales différents.

L'idée de pouvoir créer un lieu qui pourrait réunir ces populations et les faire échanger entre eux nous paraissait intéressante. La culture comme vecteur de rapprochement et de communication dans un lieu spécifique qui sera capable, par son implantation et son architecture, de remplir son rôle, d'attirer les visiteurs et d'abriter des activités diversifiées pour





et par les gens. L'EEC est directement destiné aux populations des quartiers proches mais aussi à la population de la ville et de tous les visiteurs du parc qui seraient intéressés par la découverte de l'EEC et des activités.

Sa position suspendue sous le pont est aussi un aspect intéressant dans l'idée de la relation avec l'art et les moyens d'expression. Un endroit qui peut donner l'inspiration à des artistes, faire découvrir aux visiteurs une exposition ou faire participer les gens à des activités artistiques par exemple. L'EEC permet aussi de découvrir, par les vues aériennes, le site, le lac, la ville et le paysage sous un nouvel angle. Le niveau 0 du projet est aussi un lieu de passage grâce à la passerelle qui rejoint les deux rives de la Seine qui traverse le projet.

## **Conclusion : Adéquation site/programme**

La présence évidente de l'eau sur le site correspond à l'un des thèmes que nous voulions aborder dans notre Travail Personnel de Fin d'Études.

La situation, la nature et la taille du site que nous avons choisi en font un lieu approprié pour l'intégration de notre projet. Les carrières en activités et à l'abandon font partie intégrante de la ville mais aujourd'hui certains secteurs des carrières forment des limites dans la ville et une réserve foncière pour la ville de Carrières-sous-Poissy.

Leur utilisation et la modification de leur usage confèrent à la ville les moyens de trouver une unité avec les quartiers environnants. Dans cette optique, nous proposons un projet permettant une réintégration des terrains vagues dans les quartiers proches, dynamisant, par l'intermédiaire d'un grand parc, certains quartiers en créant une perméabilité entre l'ancien site des carrières et le quartier Saint Louis en particulier.

Notre projet global ainsi que nos projets particuliers répondent à des besoins réels ou à des manques qui seront destinés aux différentes populations du quartier et de la ville (Parc, logements, espace culturel, salle polyvalente, bibliothèque, jardins familiaux, petits services de proximité etc.), notamment aux enfants des nombreux groupes scolaires (salle de lecture et de jeux, de musique, espaces verts, parcours, jardins pédagogiques ...).

Le devenir du site nécessite un projet urbain et architectural pour transformer les contraintes en qualités et révéler le potentiel du site laissé de côté actuellement. Créer un grand parc et son plan d'eau, des logements, différents équipements culturels et de loisirs pour le quartier, ses habitants et les visiteurs extérieurs.